

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00451

Numéro SIREN : 842 231 540

Nom ou dénomination : A.C.B.

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2022 sous le numéro de dépôt 1506

ACB
Société Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 96 route de Bordeaux
24430 MARSAC SUR L'ISLE
842 231 540 RCS PERIGUEUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 15 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le quinze avril, au siège social de la société ACB, 96 route de Bordeaux 24430 MARSAC SUR L'ISLE

- **La Société GROUPE AMS**
SAS au capital de 2 000 euros
ayant son siège social à 10 route de la Borie 24110 SAINT ASTIER
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX
sous le numéro B 879 325 520

Associée unique de la Société ACB

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES AU :

- Accord sur la cession de la totalité des actions
- Changement de la présidence
- Pouvoirs en vue des formalités

PREMIERE DECISION

L'associée unique ayant l'intention de céder la totalité des actions qu'elle détient dans le capital de la société ACB à la société GROUPE RAPHAEL DE MATHA, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 400.450 euros, dont le siège social est sis, 50 impasse d'Andrimont Sainte Marie 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE, immatriculée au RCS de Périgueux sous le numéro 902 132 570 autorise ladite cession conformément à la loi et à l'article 11 des statuts.

DEUXIEME DECISION

La société GROUPE AMS, représentée par Monsieur Johnny VILAIN ayant démissionné de son mandat de Présidente, Monsieur Raphaël DE MATHA est nommé Président de la société ACB à compter de ce jour et pour une durée illimitée.



TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à son Président ou au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités nécessaires à la concrétisation des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' followed by a horizontal line and a small loop.